

La Gironde abat ses cartes pour créer 1000 bornes d'itinéraires vélo

Le Département de la Gironde veut doubler le kilométrage de son réseau cyclable d'ici 2030. Objectifs : sécuriser les itinéraires dans les zones périurbaines et les campagnes, en particulier pour accéder aux collèges et aux gares du RER métropolitain/girondin.



1000 kilomètres d'aménagements cyclables vont s'ajouter aux 746 kilomètres existants

Sur les 5,3 millions de déplacements réalisés chaque jour en Gironde, 60% font moins de 5 km, une distance idéale à vélo. Pourtant, celui-ci ne représente que 2% des trajets des Girondins, une part modale qui stagne depuis 2009 à l'échelle du département, alors qu'elle a été multipliée par 2 (de 4% à 8%) dans la métropole bordelaise.

« Il faut capter les hésitants, estime Olivier Louchard, en charge du dossier vélo au Département de la Gironde. Scolaires, cyclistes débutants, personnes âgées, parents avec enfants... Le vivier est considérable, mais sans aménagements de qualité permettant de les rassurer sur les questions de sécurité, ils ne viendront pas. »

100 millions d'euros d'investissement

Aussi, avec son Plan Gironde à vélo, le Département ambitionne de réaliser 1000 kilomètres d'aménagements cyclables supplémentaires d'ici à 2030, qui s'ajoutent aux 746 kilomètres actuels (hors Bordeaux Métropole). Le montant des investissements nécessaires est estimé à 100 millions d'euros, dont 20 à 25 millions du conseil départemental. L'Etat pourrait contribuer sous forme d'un contrat pluriannuel.

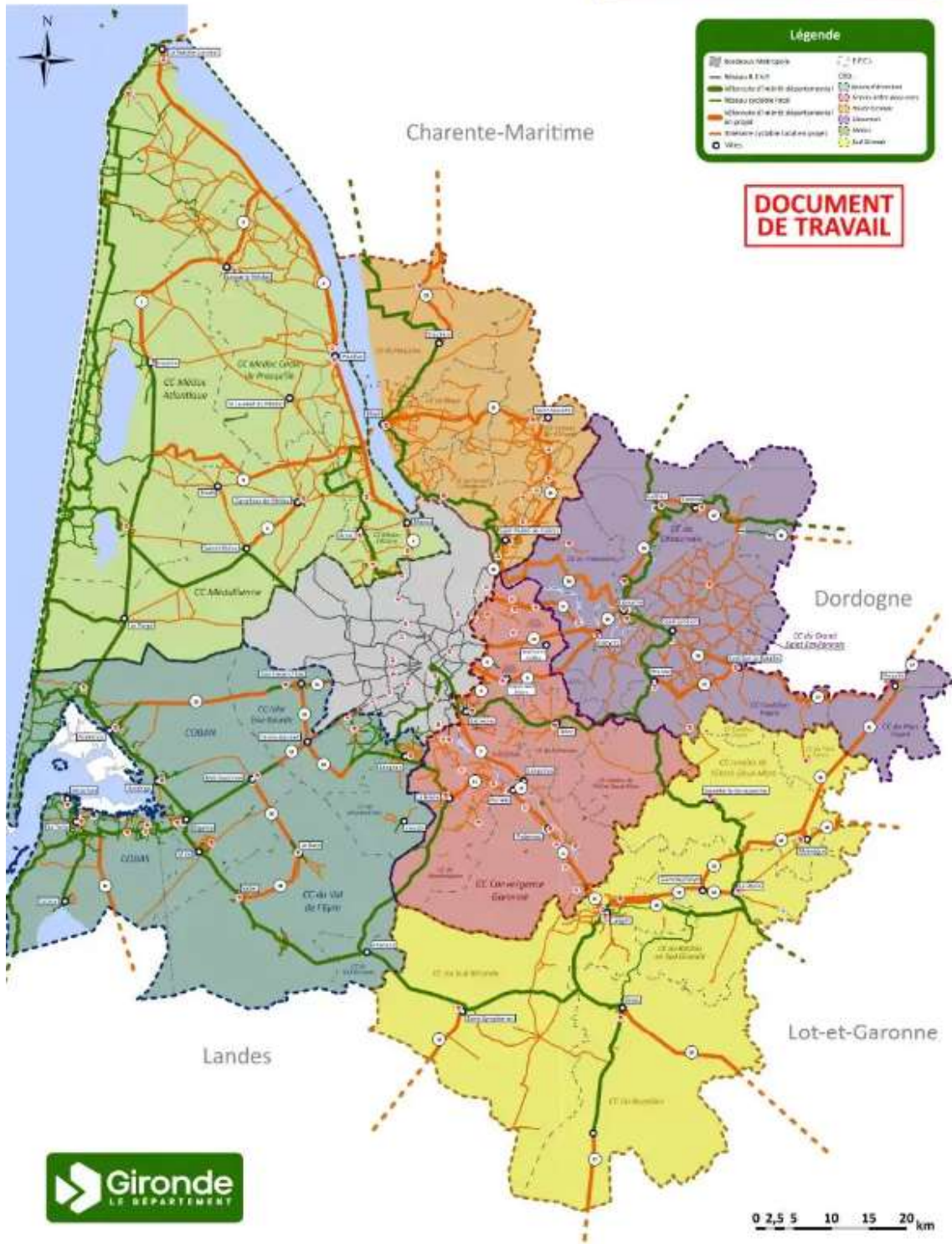
« Le vélo, c'est une forme d'écologie ordinaire, populaire et du quotidien, estime Jean-Luc Gleyze, président du Département. Faciliter l'accès à ce mode de déplacement écologique, c'est aussi une réponse aux problèmes de pouvoir d'achat. Mais pour créer un réseau qui soit continu et cohérent, il faut rebattre les cartes des circuits cyclables pour qu'ils correspondent bien aux besoins de déplacements à vélo dans le périurbain, en ville, mais aussi dans les campagnes. »

Cartes sur table

Un travail a été mené pendant plus d'un an avec les communes pour déterminer les projets de vélo routes d'intérêt départemental et les itinéraires locaux qui pourraient être soutenus. Le résultat de cette première phase a été présenté ce jeudi 7 mars au conseil départemental, avec des cartes présentant les projets pour plusieurs territoires (Entre Deux Mers, Médoc, Libournais...).

Plan Coordonné 1000 km

Itinéraires cyclables du Département



« La demande est forte pour quelques itinéraires en continuité du réseau express vélo de la métropole, indique Jean Galand, vice-président du Département. Il y a un vrai déficit d'infrastructures cyclables à l'est de l'agglomération, vers le Libournais. L'axe Langon-Bordeaux nécessite aussi d'être aménagé, tout comme le sud du bassin d'Arcachon en direction de l'agglomération bordelaise, entre Biganos et Cestas. »

Alors que la demande d'aménagements est pressante, notamment grâce au développement du vélo électrique, le Département reçoit « beaucoup de sollicitations des communes qui souvent s'équipent elles-mêmes et se posent la question des continuités entre villes et villages », indique Jean-Luc Gleyze.

« Travail de fourmi »

D'autres collectivités sont en pointe sur le sujet, à l'instar de la communauté de communes des Coteaux Bordelais (Tresses), ou celle du Grand Cubzagais, qui, avec l'aide du Département, va ainsi investir 6 millions d'euros, pour passer de 15 à 65 kilomètres de voies cyclables. La priorité est donnée à l'accès aux centres bourgs, aux établissements scolaires et à la gare de Saint-André-de-Cubzac, ainsi qu'à l'aménagement du pont de Cubzac pour pouvoir rejoindre la métropole bordelaise.

« Nous avons le sentiment que les besoins des usagers sont pris en compte dans le plan vélo de la Gironde, a déclaré Ludovic Fouché, président de l'association Vélo-Cité. Beaucoup de chemin a été fait depuis l'an dernier, avec l'aboutissement d'un travail de fourmi sur le recensement des itinéraires et des enjeux identifiés sur les collèges, et les gares, avec une demande très forte des usagers de complémentarité avec le train. »

Points noirs

La desserte par des itinéraires cyclables des gares du RER métropolitain (au Département, on parle de RER girondin) est en effet une des priorités, et un accent particulier est mis sur l'accessibilité à vélo des collèges, via 400 kilomètres de pistes.

Sur les 109 établissements de Gironde, 60 schémas cyclables sont en cours de discussion, et 12 premiers projets pédagogiques Objectif vélo ont été conduits, pour initier les élèves et les sensibiliser aux questions de sécurité. Le modèle en la matière est le collège de Saint-Jean-d'Ilac, dont 94% des élèves se déplacent à vélo !

La matinée a aussi été l'occasion pour les 200 élus et responsables présents de signaler quelques points noirs du réseau : le franchissement de la Leyre à Salles, celui de la Garonne entre Cadillac et la gare de Cérons, ou la traversée de la D936 à Tresses. Les collectivités locales vont désormais s'atteler à déterminer les itinéraires prioritaires.

Publié le 08/03/2024 – Rue89 – Simon Bathélémy